

Avis aux habitants du quartier « Square Léopoldville »

Etterbeek, 23.08.2022

Concerne : Organisation d'un diagnostic en marchant à la suite de la fermeture de l'espace de liberté pour chiens du square Léopoldville

Madame, Monsieur

Pour répondre aux nombreuses questions suscitées par la fermeture de l'espace de liberté pour chiens du square Léopoldville, le Bourgmestre, Vincent de Wolf, en charge de la participation citoyenne, accompagné des membres du Collège ainsi que de plusieurs services communaux organise un **diagnostic en marchant dans votre quartier le 19 septembre 2022 de 18h30 à 20h**.

Cette initiative a pour but de favoriser les échanges le temps d'une marche et susciter la participation. Deux éléments que nous estimons prioritaires pour assurer quotidiennement une bonne gestion de notre commune. Nous vous attendons donc nombreux pour venir nous faire part de vos attentes concernant le futur du square Léopoldville et nous suggérer des améliorations. Votre opinion compte pour nous.

Pour rappel, voici la suite des événements ayant abouti à cette fermeture. Depuis l'été 2021, plusieurs rencontres ont été organisées par la Commune d'Etterbeek afin d'échanger avec les riverains du Square de Léopoldville, notamment à propos des nuisances sonores liées à l'utilisation de l'espace de liberté pour chiens, situé au cœur de ce dernier.

En automne 2021, Bruxelles-Environnement avait mesuré les nuisances sonores dans un des appartements concernés, à la suite d'une plainte officielle de riverain. Les résultats avaient mis en évidence un dépassement de la valeur limite du niveau de bruit et le dépassement du seuil de pointe légal à différents moments de la journée et de la soirée. À la suite de ces observations, **l'instance régionale avait mis en demeure la commune** de prévoir un plan d'action pour réduire les nuisances.

Dans la foulée, de nombreuses mesures de régulation avaient été mises en place par le Bourgmestre. Ceci comprenait notamment un renforcement de la présence de gardiens de la paix pour faire respecter une jauge de 10 et puis 5 chiens maximum en même temps dans cet espace, une restriction des horaires d'ouverture au moyen d'un mécanisme de fermeture automatique et l'autorisation d'accès aux seuls Etterbeekoïses et Ixelloïses ayant leur domicile à proximité. Ces mesures visaient à rechercher le meilleur équilibre entre les demandes légitimes des maîtres-chiens et celles des riverains.

Malheureusement, malgré tous ces efforts, les mesures mises en vigueur par la commune d'Etterbeek n'ont pas été suffisantes pour atteindre un respect de normes de bruit imposées au sein de la région bruxelloise. En avril 2022, un second mesurage du bruit a été effectué par Bruxelles-Environnement et celui-ci a également conclu à un dépassement de la valeur limite du niveau de bruit. **À nouveau mis en demeure par Bruxelles-Environnement**, le Collège des bourgmestres et échevins s'est trouvé contraint de fermer cet espace de liberté pour chiens.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance,

La secrétaire communale.

Annick Petit

Le bourgmestre,

Vincent De Wolf